

Témoignage d'un contrôleur technique : à présent je suis là pour empêcher les gens de rouler

écrit par L'idiot du village | 10 juillet 2017

En complément de notre article d'avril sur le nouveau contrôle technique

<http://resistancerepublicaine.com/2017/04/10/declaration-de-guerre-aux-pauvres-nouveau-contrôle-technique-126-raisons-dinterdire-votre-vieille-voiture/>

ce témoignage :

Je suis contrôleur technique depuis 1997 et je confirme que le contrôle n'a été jusqu'à présent que de la guimauve ramollie ! En effet à partir de Mai 2018 (tout ceci s'est fait en douce et le décret est passé il y a plus de deux ans) le contrôle deviendra européen et le taux de contre-visites passera de 12% à 60% ! Il y aura 3 niveaux de défauts : « mineur » non soumis à contre-visite , « majeur » contre-visite avec deux mois pour représenter le véhicule , « critique » bloquant avec interdiction de rouler . Par exemple toutes fuites de liquide (moteur gras , suintements d'huile , etc...) , réglages de rétroviseurs , lave glace , caches moteurs en plastiques , corrosion perforante (même si sans danger) et j'en passe des meilleures seront soumis à contre-visites .

Tout cela je pense pour forcer les gens à opter pour le leasing , ces grosses sociétés appartenant aux magnats de la finance .

Jusqu'à maintenant j'étais là pour conseiller les clients pour l'entretien de leurs véhicules , mais à présent mon rôle sera

de les empêcher de rouler...

Pour plus d'infos vous pouvez trouver tout le détail des points de contrôle sur le site [UTAC-OTC](#) , vous y trouverez l'évolution de la réglementation VL pour Mai 2018 . Bonne lecture !!